

# LA CRYPTÉ

## DE CHÉZY-SUR-MARNE

---

Au moment de la création de la halte de Chézy-sur Marne, inaugurée le 24 octobre 1897, la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, en vue de relier cette halte au village qu'il s'agissait de desservir, imagina un chemin qui débouchait dans la rue de la Poste, mais non sans inconvénient, car il contraignait les voyageurs à un détour assez long par le pont des Couronnes. Aussi, dans les années qui suivirent, se préoccupait on fortement de diminuer autant que possible l'étendue de ce trajet. Évidemment, le mieux était d'établir une voie allant au plus court de la gare à la place, et ce fut, comme de juste, cette solution naturelle et logique que le Conseil municipal de Chézy adopta, après un examen attentif des lieux.

Tout d'abord, un achat de terrain aux héritiers Blanchet (1905) permit d'exécuter la suite d'une avenue directe aboutissant à la rue dite du Vieux-Château ou de la Prison. Là, on se heurta à une bâtisse, la maison Rousselet Houpeaux. Il fallait contourner cet obstacle par le moyen d'un crochet si disgracieux qu'on résolut de le supprimer au plus vite. En 1908, la commune se rendit donc propriétaire du malencontreux immeuble, et, dans le courant de l'hiver 1909-1910, des travaux furent entrepris pour le raser et redresser l'avenue d'un bout à l'autre.

Ces travaux de voirie, effectués sous la surveillance de

M. Rouillon, agent-voyer à Charly, mirent à découvert une cave offrant d'antiques et curieux vestiges qui se rapportaient à une crypte ou église souterraine.

L'emplacement où s'élevait la maison Rousselet Houpeaux portait, de temps immémorial, le nom de Vieux Château, et, durant la démolition, avait un aspect des plus pittoresques.

En arrivant du côté de la gare, on avait devant soi un pignon d'origine médiévale, dont les moellons calcinés et noircis semblaient çà et là avoir été la proie d'un incendie violent. En surélévation, dans le jardin d'une propriété voisine, du lierre enguirlandait une arche ruineuse, et, sous le pignon même, se dessinaient des amorces de voûtes... C'était derrière ce pan de mur qu'avait été exhumée la crypte dont nous nous occupons.

Dans l'excavation qui résultait du découronnement d'une vaste cave, tout un important fragment de bas-côté apparaissait. A droite, pour commencer, se présentait une lucarne, cintrée et close. Elle allait en se rétrécissant et s'élargissait ensuite de la même façon, à l'opposite de la paroi. Des arceaux doubles, l'un plein cintre et l'autre légèrement ogival, se montraient plus loin, appuyés sur un pilastre et sur des chapiteaux grossiers. Aucune sculpture ne décorait ces chapiteaux coiffés chacun d'une abaque. On eût dit des pyramides tronquées, renversées sens dessus dessous, et dont les angles avaient été adoucis en pan coupé. Le sol arrivait à la base de ces pyramides, si bien que les colonnes de support ne se voyaient point, ensevelies par le comblement dont la crypte avait souffert, lors de la destruction de l'église qui la surmontait. Au-dessus, et à même le pignon, se creusait une niche, vaste et imposante. L'épaisseur des murs atteignait 3 mètres environ. Ces murs, revêtus de pierres de taille carrées de moyen appareil, comportaient un amalgame de gravats disparates, calcaire, tuf, grès, silex, etc., reliés par un mortier tellement solide qu'il fallut employer la poudre, au lieu de la pioche, pour en venir à bout... Cela tenait depuis longtemps et aurait duré des siècles encore.



Clément BRET

VESTIGE D'UNE CRYPTÉ SOUTERRAINE DU XI<sup>e</sup> SIÈCLE, A CHÉZY-SUR-MARNE

Impossible d'en douter : il s'agissait là du bas côté (Nord) d'une crypte, accompagné de substructions qui, au fur et à mesure du déblaiement, décelèrent à leur tour la présence d'un sanctuaire orienté vers l'Est, et dont M. Rouillon s'empressa de dresser le plan.

La disposition des aîtres, dans ce souterrain, n'était point banale. Délimité par les fondations d'une abside arrondie, on voyait se dessiner, en son milieu, une chambre rectangulaire de 5<sup>m</sup> 10 de long sur 2<sup>m</sup> 15 de large en moyenne, car des ébrasements de part et d'autre tendaient à lui donner quelque dilatation. Deux niches semi-circulaires flanquaient cette chambre, chacune d'elles éclairée de biais par deux lucarnes ; j'ai décrit plus haut une de ces ouvertures. Un sondage apprit bientôt que ces niches étaient pavées de grès, alors que, dans la crypte même, on foulait le sol naturel.

En arrière s'étendait le vaisseau, large de 8 mètres environ, et divisé en trois nefs par des piliers colonnaires, en correspondance avec ceux qui saillaient sur les bas côtés. Comptée à partir du seuil du sanctuaire, la longueur visible de cette chapelle atteignait 7<sup>m</sup> 33, le reste se prolongeant et se perdant à l'Ouest, sous la propriété Colin.

Les chapiteaux mesuraient 0<sup>m</sup> 50 de haut, les colonnes 1<sup>m</sup> 30, et les socles 0<sup>m</sup> 35. Seuls, les socles des côtés comportaient un tore. Pour retrouver le fond, il fallut creuser à 1<sup>m</sup> 65 de profondeur. Le remplissage résultait de l'écroulement des voûtes, sur les débris desquelles on avait égalisé un lit de terre, puis de la grève, lorsqu'on avait transformé ces vestiges en cave, après avoir bâti au-dessus. L'élévation totale de la crypte était de 3<sup>m</sup> 77, soit 4 mètres en chiffres ronds. La largeur de la nef centrale atteignait 3 mètres, celle des nefs latérales 2<sup>m</sup> 55 (d'axe en axe).

Dans le mur de l'arceau voisin de la lucarne s'excavait un trou carré de 0<sup>m</sup> 40 de profondeur.

Des traces de contreforts existaient le long de la maçonnerie extérieure du sanctuaire.

A signaler encore, sur les côtés de la crypte, la présence de

deux salles terminées en hémicycle et dont il est difficile de déterminer l'usage. Étaient ce des caveaux funéraires ? S'ils communiquaient avec la crypte, ce ne pouvait être, en tout cas, que par l'autre bout, demeuré inconnu. L'ensemble reproduisait en quelque sorte l'église du couvent avec sa grande nef et ses bas-côtés.

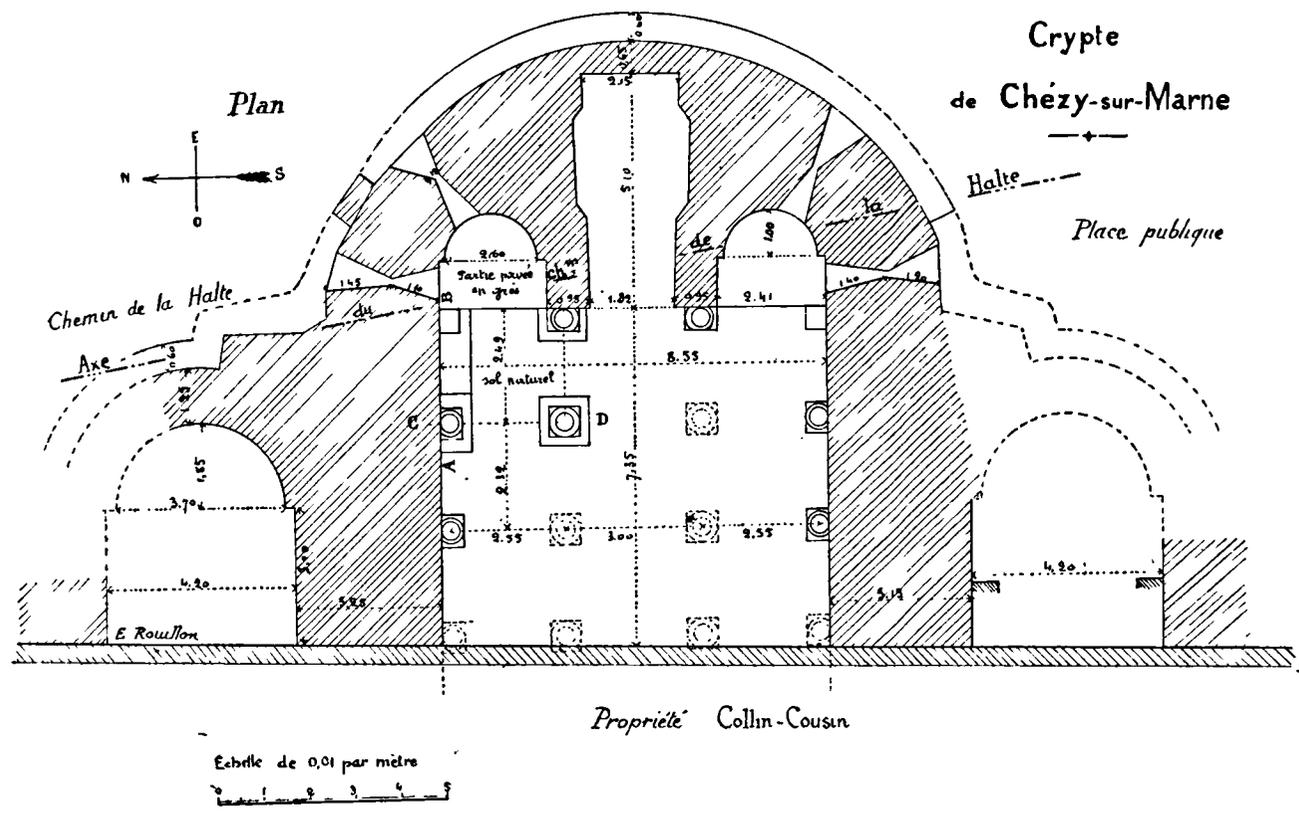
En ce qui concerne les mesures secondaires et tous autres détails, le lecteur n'aura qu'à se reporter au plan et aux coupes si consciencieusement élaborés par M. Rouillon, que je ne saurais trop remercier ici, tant pour la complaisance dont il a fait preuve que pour le concours indispensable qu'il a bien voulu m'apporter. Sur son plan et ses coupes, les parties dont l'existence n'a pu être que soupçonnée, figurent en pointillé.

Chézy sur Marne s'appela fort longtemps Chézy-l'Abbaye. Ce bourg avait autrefois une certaine importance, car, outre un monastère de bénédictins, il possédait deux églises paroissiales. La fondation de l'abbaye serait antérieure à l'année 855, ainsi qu'il appert d'une charte de Charles le Chauve datée « in villa Bonogili », lieu qu'on a cru être Bonneil, et qui se rapporterait à une résidence royale située sur les bords de la Marne, près de Paris. Il est en effet question dans cette charte de l'abbaye de La Celle de Chézy nommée Breuil et fondée en l'honneur de saint Pierre, prince des apôtres, « abbatiâ Cellæ Casiasi quæ vocatur Brogillo in honore Sancti Petri apostolorum principis fundatæ (1) ». L'abbé Poquet a fait remarquer à ce propos que le nom de *Breuil* ou de *Bruxcelle* désignait encore de nos jours le terrain compris entre le ru du Dolloir et Nogent-l'Artaud, et dont le hameau de Bruxelles, au surplus, commémore le nom (2).

(1) Voir dans les *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, « L'Abbaye de Chézy », par le D<sup>r</sup> A. CORLIEU. (Année 1879, pp. 88 à 109.)

(2) *Notice historique et archéologique sur le bourg et abbaye de Chezy-sur-Marne (Aisne)*, par M. l'abbé A. E. POQUET, 1 broch. in 8° de 50 p., à





Trente trois ans plus tard, en 887, le monastère de Chézy était détruit de fond en comble par les Normands.

Il eut alors beaucoup de peine à se relever, mais, peu à peu, il finit par s'agrandir, par s'enrichir même, grâce à des donations seigneuriales et à des libéralités princières. Vers 1140, pour sauvegarder leurs biens des luttes féodales qui troublaient la France, les moines crurent devoir quitter leur résidence voisine de la rivière, et s'installer dans l'enceinte de la bourgade dont ils étaient les seigneurs. Ils y restèrent près d'un siècle, puis, en 1250, réintégrèrent leur ancien séjour, qu'ils avaient continué d'entretenir. Un religieux de Chézy, Jean Gérard, qui tenta d'écrire en 1673 l'histoire de son abbaye n'a pu expliquer les raisons qui motivèrent ce nouvel exode. Il est probable que le bruit du village déplaisait aux bénédictins qui désiraient surtout se disposer à la mort au milieu d'une solitude favorable à la contemplation, et sans être troublés par quoi que ce soit durant leurs pieux exercices.

Toujours est il que leur habitation *intra muros*, qui, outre divers bâtiments, comportait une église avec crypte, fut transformée en château fort, peut être lorsque le bourg fut entouré d'une ceinture de courtines et de tours, et que les Anglais prirent et brûlèrent cette forteresse en 1415, l'année même où ils s'emparèrent de Château Thierry situé, comme on sait, à quelques kilomètres plus loin. De nombreux documents concernant l'abbaye périrent ce jour là. Il n'y avait plus alors de religieux au village. « Dans la relation de l'incendie du chasteau de Chezy, il n'est fait aucune mention du monastère du bourg, mais seulement du chasteau et de la forteresse qui n'est autre que les ruynes de l'Église ancienne

Soissons, chez Vantuge, libraire, etc., 1844, p. 10. Bruxelles tirerait son étymologie de *brolium*, *brogillum*, bois giboyeux, et *cella*, chapelle relevant d'un monastère. Quant au nom du Dolloir, qui s'orthographiait jadis ru de l'Olloire, je crois, pour ma part, qu'il provient des marmites (*olla*) que le tourbillonnement avait creusé par places dans le lit rocheux de ce ruisseau.

qui subsistait encore avec les chapelles qui sont au dessous et s'appellent jusques a present le chasteau de Chezy. »

Ces ruines disparurent à la longue. Déjà, en 1756, ne se discernaient plus « que le chœur en rond point, les deux chapelles en voûte et niche circulaire, et la chapelle souterraine qu'il n'avait pas été possible de démolir dans ses murs et piliers, quoiqu'on l'eût essayé à plusieurs reprises ». Une sorte de tumulus se forma, sur lequel, après la Révolution, finirent par s'édifier quelques demeures, et ce fut en creusant leurs fondations que l'on rencontra, ajoute l'abbé Poquet, des squelettes et des débris d'armure, preuves du drame qui s'était joué là durant la guerre de Cent ans. Des tombeaux de pierre gisaient encore dans la nef à cette époque.

En quoi consistaient les remparts de Chézy ? Quelle physionomie pouvait avoir ce vieux couvent abandonné et métamorphosé en forteresse ? Il nous est interdit de répondre à ces questions, faute de renseignements aptes à les éclaircir. On peut cependant admettre, sans crainte de faire une grave erreur, que tout cela se réduisait à peu de chose. En examinant les vieux murs d'un bourg voisin, Charly, lieudit *Derrière le Fort*, on aura une parfaite idée de l'aspect et de la structure de l'ancienne enceinte du château fort de Chézy. Du reste, à en croire une enquête faite en 1385 selon les ordres du roi Charles VI par Guiot de Brécion, escuier, bailly de Vitry, à l'effet de se rendre compte de la manière dont se faisait le guet dans la prévôté de Château-Thierry, le moustier de Chézy, nommé le Prieuré de Saint Pierre, que les religieux avaient commencé à fortifier, n'était alors ni fait ni fossoié. « On n'y avait oncques vu aucun capitaine ni garde, sauf l'abbé qui est un ancien de plus de LX ans, environ trois religieux de défense et deux ou trois valets charretiers. Si guerre était ou ennemis dans le pays, il estrouverait bien X lances pour le garder ». L'enquête ajoute qu'en cas de guerre mieux vaudrait pour les habitants de Chézy se réfugier à Château-Thierry ou à Nogent-l'Artaud qu'audit monas-

tère (1). Les Anglais ne durent donc pas y essayer grande résistance. Néanmoins, des détails touchant l'incendie allumé par eux eussent également été bien intéressants à relater par la même occasion, mais nous ne savons où les rencontrer, si toutefois il a été écrit quelque chose à leur propos. Il faut nous contenter, pour le moment, touchant l'histoire de la crypte de Chézy du plan de M. Rouillon et de la photographie prise par moi le 14 janvier 1910, qui ont leur valeur en tant que faits nouveaux, et dont la publication s'impose d'autant plus fortement qu'il peut venir un jour où des circonstances amèneront à fouiller la propriété Colin. Alors, les archéologues se réjouiront d'avoir sous les yeux la partie Est de la crypte, pour la comparer, la rattacher à ce qu'ils auront découvert eux-mêmes, et obtenir ainsi un plan d'ensemble.

D'accord avec M. Fervatte, maire de Chézy, M. Rouillon a fait encastrier dans le mur bordant l'avenue un pilier complet et des chapiteaux qui rappelleront aux passants un humble vestige du *xii<sup>e</sup>* siècle que la guerre avait à demi détruit et que de pacifiques travaux cinq cents ans plus tard, ont achevé de ruiner à jamais.

Un pas en avant du progrès, vis-à-vis des choses d'autrefois, est souvent plus fatal que toute une période de barbarie.

LUCIEN BRIET.

(1) Voir dans les *Annales de la Société historique et archéologique de Château Thierry* « Le château et la tour de Nesles-en Tardenois (Le guet au *xiv<sup>e</sup>* siècle dans la Prévôté de Château Thierry) » par M. Jules HENRIET (année 1909, p. 176).